

Département de la
GIRONDE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Canton du
NORD MÉDOC

**PROCÈS VERBAL
DU COMITE DE DIRECTION DE
VENDAYS-MONTALIVET**

Commune de
VENDAYS-MONTALIVET

SÉANCE DU 25/09/2023

Date convocation : 18/09/2023

Date affichage : 18/09/2023

Nombre de membres :

en exercice :	20
présents :	9
absents excusés représentés	0
absent excusé	11
absent :	0
de votants :	9

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-cinq septembre à dix-sept heures, les membres du Comité de Direction de l'office de tourisme de Vendays-Montalivet se sont réunis dans la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée, sous la présidence de M. Jean TRIJOULET-LASSUS, Président de l'Office de Tourisme.

PRÉSENTS

**TRIJOULET-LASSUS Jean
BARTHELEMY Laurent
BERTET Jean-Marie
BRUN Véronique
FABRE Michel**

**Thomas BILBAO
Laurent Champion
Jean-Marc RODRIGUEZ
Olivier SARRAZIN**

**ABSENTS EXCUSÉS
REPRÉSENTÉS**

ABSENTS EXCUSÉS Vincent ARIAS – Sylviane BAHOUGNE - Jean-Pierre BALMETTE – Pierre BOURNEL – Chloé PEYRUSE - Valérie DA COSTA OLIVEIRA – Marie FONTENEAU – Thibault GESLIN – Patrick LUCAS - Françoise PAPILLON – Bruno SIROUGNET

ABSENT

Les conditions du quorum étant réalisées, Monsieur le Président ouvre la séance à 17h00.

Monsieur le Président propose que les fonctions de secrétaire de séance soient remplies par Monsieur Laurent BARTHELEMY.

Le Comité de Direction confirme la nomination de Monsieur Laurent BARTHELEMY.

Monsieur le Président passe à l'ordre du jour.




ORDRE DU JOUR

1. Validation de la Stratégie Touristique
2. Subvention du Département pour l'obtention de la marque Qualité Tourisme

QUESTIONS DIVERSES

- Les statistiques de fréquentation de l'office de tourisme – 2023
- Le bardage et les futurs travaux de l'office de tourisme
- La mise en place d'une régie
- Bilan de saison 2023



Monsieur le Président explique que l'office de tourisme doit finaliser le dossier pour la demande de son classement en catégorie 1 auprès des services de la Préfecture. Il faut, pour cela, transmettre la stratégie touristique. Après avoir été validée par le Comité de Direction, elle sera présentée au Conseil Municipal le 29 septembre prochain pour être entérinée par la commune puis sera envoyée avec les pièces complémentaires du dossier de demande de classement aux services de la Préfecture.

Ce dernier remercie chaleureusement les équipes pour leur investissement.

20-2023 – DELIBERATION PORTANT APPROBATION DE LA STRATEGIE TOURISTIQUE DE L'OFFICE DE TOURISME DE VENDAYS MONTALIVET

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

CONSIDERANT la volonté de définir une stratégie touristique qui orientera la politique en la matière pour les années à venir ;

CONSIDERANT que cette stratégie s'articule autour de 4 axes :

- Axe économique
- Axe écologique
- Axe socio-professionnel
- Axe communication

CONSIDERANT que la commune et l'Office de tourisme de Vendays Montalivet se donnent pour objectif de développer une politique touristique concertée qui vise à mettre en synergie les attraits, les atouts et la politique touristique de la destination.

CONSIDERANT que l'objectif de mise en œuvre de la stratégie est de développer une charte de valeurs liées à un accueil personnalisé et chaleureux, à la découverte de la destination, à l'écoute et aux traitements des demandes et remarques, à la garantie de la fiabilité des informations, au suivi de la satisfaction et à des séjours inoubliables dans la station.

CONSIDERANT les engagements qualité de la stratégie ainsi clairement définis :

CONSIDERANT que la définition de la politique touristique de la ville s'applique au travers de la stratégie touristique mais également par le biais de la convention d'objectifs qui la lie à l'Office de Tourisme de Vendays Montalivet ;

Il est présenté au comité de direction, en annexe du présent rapport, le développement de cette stratégie touristique

Monsieur le Président propose aux membres du comité :

- **D'APPROUVER** la stratégie touristique de l'office de tourisme ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à le présenter au prochain Conseil Municipal de la commune de Vendays-Montalivet pour validation.

Monsieur le président soumet au vote des membres du comité la proposition, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré et s'enquiert des éventuelles remarques et commentaires.

La proposition est approuvée à l'unanimité.

Monsieur le président explique que dans le cadre de la démarche de l'obtention de la marque Qualité Tourisme™, l'office de tourisme doit demander à un cabinet de conseil de réaliser un audit complet de sa structure. Pour rappel, l'office de tourisme a déjà eu un audit mystère pour lequel il a obtenu la note de 92 sur 100. La réussite de cet audit mystère donne accès à l'audit complet nécessaire pour obtenir la marque Qualité Tourisme™. Aussi, afin de financer cet audit complet, l'office de tourisme peut solliciter le soutien financier du Département.

21-2023 – AUTORISATION DE DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU DEPARTEMENT DE LA GIRONDE POUR LA REALISATION D'UN AUDIT COMPLET EN VUE DE L'OBTENTION DE LA MARQUE QUALITÉ TOURISME

Dans le cadre de sa volonté d'obtenir la marque Qualité Tourisme™, l'Office de Tourisme souhaite solliciter une subvention auprès du Département de la Gironde pour la réalisation de l'audit complet.

Pour rappel, le règlement de la marque prévoit un audit pour l'attribution ou le maintien de la marque Qualité Tourisme™ comprenant 2 étapes : un audit mystère pour les critères concernant notamment l'accueil des visiteurs et un audit complet sur l'ensemble du référentiel national. Ces deux audits doivent être réalisés par deux cabinets agréés différents à deux périodes distinctes.

Ces cabinets d'audit sont agréés par ADN Tourisme, fédération nationale des organismes institutionnels du tourisme. L'usage de la marque sera ensuite valable 5 ans.

A ce titre, le département de la Gironde prévoit un dispositif de soutien aux démarches qualité engagées par les offices de tourisme, afin de garantir une offre touristique de qualité et une professionnalisation des acteurs, en subventionnant notamment les audits complets pour la marque Qualité Tourisme™ engagés dans une première démarche ou dans un renouvellement, dans la limite de 3000€ HT et plafonné à 60% du coût HT.

Il est donc proposé au Comité de Direction de l'Office de Tourisme de VENDAYS-MONTALIVET :

- **D'APPROUVER** la sollicitation d'une subvention auprès des services dédiés du Département de la Gironde dans le cadre de l'obtention de la marque Qualité Tourisme™ ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à constituer le dossier de demande de subvention correspondant.

Monsieur le président soumet au vote des membres du comité la proposition, après avoir entendu le présent rapport, après en avoir délibéré et s'enquiert des éventuelles remarques et commentaires.

La proposition est approuvée à l'unanimité.



QUESTIONS DIVERSES

- **LA FREQUENTATION 2023 DE L'OFFICE DE TOURISME :**

Monsieur le Président informe les membres du Comité de Direction que la barre des 20 000 visiteurs à l'office de tourisme a été franchie début septembre avec un pic de fréquentation en juillet à 7 989 et à 7 712 en août dernier. Concernant les ailes de saison, l'office de tourisme a accueilli 2025 visiteurs en juin et 1218 au 19 septembre.

Concernant le nombre d'appels téléphoniques reçus à l'office de tourisme, le Président rappelle que cet été, le standard téléphonique n'était pas encore mis en place. Ce dernier a été installé le 12 septembre dernier. Il est composé de 4 lignes et permettra à l'équipe de l'office de ne plus manquer d'appels. L'office de tourisme a reçu 1 865 appels au 20 septembre dont 390 en juillet et 452 en août.

213 mails ont été reçus par l'équipe de l'office de tourisme.

Concernant la fréquentation virtuelle : le Président indique que les données de fréquentation du site internet n'ont pu être extraites que depuis le 28 août dernier. Entre le 28 août et le 31 août l'office de tourisme a reçu 393 visites sur son site internet.

En ce qui concerne la page Facebook de l'office de tourisme, elle a reçu 6 632 visites dont 1 067 en juillet et 565 en août. La page Instagram a reçu 2 460 visites dont 930 en juillet et 747 en août.

- **LE BARDAGE ET LES FUTURS TRAVAUX DE L'OFFICE DE TOURISME :**

Pour pouvoir adapter les locaux, il est nécessaire d'agrandir l'office de tourisme. Pour ce faire, l'office de tourisme a fait appel à Madame Ophélie LEPEYTRE, architecte conseil au Département. Elle est venue sur site le 15 septembre dernier et travaille actuellement sur des propositions. Le Comité de Direction sera tenu informé de l'avancement de ce projet.

Dans l'attente de la réalisation de ces travaux, l'office de tourisme fera poser un bardage en bois sur l'extérieur du local dès que les travaux de la gendarmerie seront terminés et en tout état de cause avant la saison prochaine.

- **LA MISE EN PLACE D'UNE REGIE :**

L'office de tourisme souhaite mettre ne place une régie pour la vente de goodies, de produits locaux ainsi qu'une billetterie. Il convient de réfléchir aux idées de produits qui pourraient être mis en vente pour générer des recettes pour l'office de tourisme. Monsieur le président invite les membres du comité de direction à transmettre toutes leurs suggestions par mail.

- **BILAN DE SAISON :**

Monsieur le Président invite les membres du Comité de Direction à dresser le bilan de cette saison 2023.

Thomas BILBAO, responsable d'une école de Surf, déclare que malgré une baisse de fréquentation ressentie de 30% sûrement liée à l'inflation, la saison 2023 est bonne avec une meilleure fréquentation en août.

Laurent CHAMPION, directeur du Camping Campéole, confirme que la saison 2023 fût bonne, y compris sur les ailes de saison. Il est tout de même à noter que les touristes sont beaucoup plus regardants sur les dépenses et se concentrent sur l'essentiel. Il note une clientèle plus statique.

Jean-Marc RODRIGUEZ, Président du Syndicat des Commerçants, explique que l'année 2022 avait été exceptionnelle mais que si l'année 2023 est comparée aux précédentes années, hors COVID, alors le bilan est très satisfaisant d'autant que pour certaines autres stations leur fréquentation était relativement en baisse ce qui n'est pas le cas de la commune.

Olivier SARRAZIN, entrepreneur sur la commune et collaborateur de la gestion d'une association sportive, informe le comité de direction que le nombre de participants pour la course des 3 sentiers a doublé cette année. 600 participants se sont inscrits cette année. Il s'agit d'une année exceptionnelle pour cette manifestation sportive dont la qualité de l'activité est reconnue.

Véronique BRUN, Conseillère Municipale, déléguée à la culture, souligne une fréquentation record aux spectacles organisés par la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

Avant de quitter la salle, Monsieur le Maire invite les élus présents à bien vouloir signer la feuille de présence.

Le Président,
Jean TRIJOLET-LASSUS



Le secrétaire de séance
Laurent BARTHELEMY

